**CONSEIL COMMUNAL D'AVENCHES**

***Commission des Finances***
**Préavis municipal No 112/2026**

*« Changement de la solution ERP-GED pour la modernisation de l'administration communale »*

---

**Au Conseil communal d'Avenches**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie à la salle Guisan de l'Hôtel de ville le mercredi 11 mars 2026 à 19h30 afin de débattre du préavis susmentionné. Elle était composée de Messieurs Nathan Lüthy président, David Gallay, André Mäder, Samuel Apothéloz, Cédric Michoud, Jean-Pierre Jost et Grégory Meirsschaut, rapporteur. Nous remercions Madame la Syndique Laure Ryser, dicastère des finances, ainsi que Monsieur Nicolas Guérin de l'entreprise TicTac Services en tant qu'accompagnateur du projet pour leur participation à la séance et pour avoir répondu à nos questions.

Par ce préavis, la Municipalité demande l'octroi d'un crédit extrabudgétaire destiné à un projet de migration vers une solution intégrée ERP-GED pour l'administration communale, ainsi que d'autoriser la municipalité à porter les charges à KCHF 170 par année.

Le changement de système ERP-GED devra être opérationnel au 31.12.2026 afin de pouvoir être utilisé dès le 1er janvier 2027 au sein de l'administration communale d'Avenches. Afin de garantir une plus grande efficience et efficacité, l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale d'Avenches seront intégrés dans ce projet afin d'avoir la formation et la vision nécessaire pour être opérationnel en 2027. La Commission souligne toutefois l'importance que tous les collaborateurs appliquent rigoureusement les règles d'utilisation et les bonnes pratiques inhérentes au système.

L'ensemble du projet sera sous la supervision de Monsieur Nicolas Guérin de l'entreprise TicTac Services jusqu'à la migration, cet accompagnement aura pour but de lever les risques et de favoriser le succès du projet. Selon Monsieur Nicolas Guérin, le système actuel chez le prestataire 2Ti appartenant à la Poste serait dans quelques années obsolète, un changement d'ERP est donc nécessaire, de plus ce changement de système ERP-GED a pour but de combler les lacunes en matière de sécurité et de combler le manquement au niveau des lois en matière de protection des données qui ne sont aujourd'hui pas respectés.

La commission des finances relève également que les données du nouveau système ERP seront stockées à distance chez l'entreprise AZ Informatique dans un environnement sécurisé en suisse. Cet hébergement à distance nous réconforte au niveau de la sécurité des données, contrairement à aujourd'hui ou toutes les donnes ERP sont stockées dans un serveur au sein de la commune d'Avenches.

Nous relevons également que la commune d'Avenches a eu contact avec la commune de Cossonay qui utilise ce même système afin d'avoir quelques retours et conseils pour la migration.

S'agissant des charges annuelles, la Commission constate une augmentation d'environ KCHF 50 par rapport à l'exercice 2025. Les frais de transferts sur le nouveau programme pour un coût total de KCHF

394, sont au forfait sur 4 ans. Il est également rappelé que toute intervention sollicitée auprès du prestataire actuel 2Ti faisait l'objet d'une facturation.

**En conclusion**
Vu ce qui précède, et vu les arguments développés par la Municipalité dans son préavis, c'est à l'unanimité que la commission financière recommande au Conseil d'approuver les conclusions municipales, soit :

**1) D'autoriser la Municipalité le projet de migration vers une solution intégrée ERP-GED pour un montant de Fr. 394'670.-.**

**2) D'autoriser la Municipalité à recourir à un crédit extrabudgétaire l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour financer ce montant de Fr. 394'670.-**

**3) D'autoriser la Municipalité à porter le montant de CHF 170'400.- au budget 2027**
Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Avenches, le 18 mars 2026

Au nom de la commission des Finances :

Le rapporteur, Grégory Meirsschaut